



Préfecture de la Vendée
DCL

21 SEP. 2021

COURRIER ARRIVÉ

Conseil d'administration du 16 septembre 2021

Délibération n° 2021/53

Objet : Désignation des membres du Conseil d'Administration siégeant à la commission des marchés

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 7,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et notamment son article 15,

Vu la délibération n° 2010/17 du 27 septembre 2010 portant soumission l'établissement au code des marchés publics,

Le Conseil d'Administration :

- Désigne à l'unanimité (12 voix) comme membres de la commission des marchés les administrateurs suivants :

PRESIDENT DE LA COMMISSION : Isabelle Rivière

TITULAIRES : Monsieur Eric ADRIAN
Monsieur Armel PECHEUL

SUPPLEANTS : Monsieur Stéphane GUILLON
Monsieur Cyrille GUIBERT

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Vu et approuvé le 4 OCT. 2021

Le Préfet de la Vendée
Pour le Préfet,
la secrétaire générale de la Préfecture
de la Vendée
Anne TAGAND